



C/30/4

ORIGINAL : français

DATE : 30 août 1996

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS
VÉGÉTALES

GENÈVE

CONSEIL

Trentième session ordinaire
Genève, 23 octobre 1996

SITUATION FINANCIÈRE DE L'UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION
DES OBTENTIONS VÉGÉTALES AU 31 DÉCEMBRE 1995

Mémoire du Secrétaire général

RÉSUMÉ

Ce document présente la situation financière de l'Union au 31 décembre 1995 et le rapport du vérificateur des comptes relatif à l'exercice biennal 1994-1995.

1. Résultat de l'exercice biennal 1994-1995

Le résultat de l'exercice biennal 1994-1995 est le suivant :

	<u>francs*</u>
Recettes	5 176 219
Dépenses	<u>4 565 222</u>
Excédent de recettes	<u>610 997</u>

Conformément à l'article 5 du Règlement financier de l'UPOV, l'excédent de recettes de 610 997 francs a été versé au fonds de réserve.

2. Fonds de roulement

En vertu de l'article 8 de son Règlement financier, l'UPOV dispose d'un fonds de roulement. Ainsi qu'il ressort du bilan au 31 décembre 1995 (annexe A.2 de ce document), ce fonds de roulement s'élève à 386 665 francs. La participation des États, calculée conformément aux décisions du Conseil prises lors des sessions du mois de novembre 1972 (document UPOV/C/VI/12, paragraphe 57) et octobre 1992 (document C/26/15, paragraphe 14), est la suivante :

Afrique du Sud	8 333	Israël	4 167
Allemagne	41 667	Italie	16 666
Argentine	1 667	Japon	41 667
Australie	8 333	Norvège	8 333
Autriche	12 500	Nouvelle-Zélande	8 333
Belgique	8 333	Pays-Bas	24 999
Canada	8 333	Pologne	4 167
Danemark	8 333	République tchèque	4 167
Espagne	8 333	Royaume-Uni	41 667
États-Unis d'Amérique	41 667	Slovaquie	4 167
Finlande	8 333	Suède	8 333
France	41 667	Suisse	8 333
Hongrie	4 167	Uruguay	<u>1 667</u>
Irlande	8 333		
		Total:	<u>386 665</u>

* Le mot "francs" signifie des francs suisses et les sommes relevées dans ce document ont été arrondies au franc (document C/XII/15, paragraphe 8).

3. Base des contributions

Le montant de la contribution annuelle de chaque État membre est calculé selon le nombre des unités de contributions qui lui est appliqué (article 26 de l'Acte de 1961, tel que révisé en 1972, et de l'Acte de 1978 de la Convention). Toutefois, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Suède et la Suisse ont augmenté volontairement leur contribution annuelle d'une demi-unité. En conséquence, le calcul des contributions de 1994 et 1995 était basé sur les unités suivantes (voir, à ce sujet, le budget de l'exercice biennal 1994-1995 (documents C/27/4 et C/27/15)):

5 unités pour l'Allemagne
5 unités pour les États-Unis d'Amérique
5 unités pour la France
5 unités pour le Japon
5 unités pour le Royaume-Uni

3 unités pour les Pays-Bas

2 unités pour l'Italie

1,5 unité pour l'Autriche (pour 1995)
1,5 unité pour la Belgique
1,5 unité pour le Danemark
1,5 unité pour l'Espagne
1,5 unité pour la Suède
1,5 unité pour la Suisse

1 unité pour l'Afrique du Sud
1 unité pour l'Australie
1 unité pour le Canada
1 unité pour la Finlande
1 unité pour l'Irlande
1 unité pour la Norvège
1 unité pour la Nouvelle-Zélande

0,5 unité pour la Hongrie
0,5 unité pour Israël
0,5 unité pour la Pologne
0,5 unité pour la République tchèque
0,5 unité pour la Slovaquie

0,2 unité pour l'Argentine (pour 1995)
0,2 unité pour l'Uruguay (pour 1995)

Total: 47 unités pour 24 États membres pour l'année 1994
48,9 unités pour 27 États membres pour l'année 1995

4. Résumé des principales normes comptables

Le Rapport financier de l'UPOV du biennium 1994-1995 a été établi conformément aux principes énoncés dans la Convention UPOV et le Règlement administratif et financier de l'UPOV, ainsi qu'en application des normes comptables pour le système des Nations Unies telles qu'elles sont définies dans le document des Nations Unies A/48/530, daté du 29 octobre 1993.

L'adoption des tableaux standards du système des Nations Unies (voir le document ACC/1995/20 daté du 15 septembre 1995) a conduit à inclure dans le Rapport financier 1994-1995 les trois nouveaux tableaux : comparatif 1/2/3.

5. Annexes

On trouvera, aux annexes A du présent document :

- A.1 - comparaison du budget et des comptes de l'exercice biennal 1994-1995 suivie des notes explicatives;
- A.2 - bilan au 31 décembre 1995;
- A.3 - base pour la détermination des contributions;
- A.4 - détermination des contributions pour chacune des années 1994 et 1995;
- A.5 - liste des États membres au 31 décembre 1995;
- A.6 - comparaison des recettes et des dépenses du biennium 1992-1993 et du biennium 1994-1995;
- A.7 - comparaison du bilan au 31 décembre 1993 avec le bilan au 31 décembre 1995;
- A.8 - fonds extrabudgétaires;
- A.9 - relevé des recettes et des dépenses et évolution des fonds de réserves et des fonds de roulement;
- A.10 - relevé des actifs, passifs, réserves et fonds de roulement;
- A.11 - évolution des mouvements de trésorerie.

et, à l'annexe B, le rapport du vérificateur des comptes.

6. Le Conseil est invité à examiner et approuver les comptes de l'exercice biennal 1994-1995.

[Les annexes suivent]

ANNEXE A.1
Comparaison du budget et des comptes de l'exercice biennal 1994-1995

<u>Recettes</u>		<u>Budget</u>		<u>Comptes</u>	
Contributions	i)	4 855 500		4 957 441	
Publications	ii)	5 000		18 908	
Recettes diverses *	iii)	<u>89 000</u>	<u>4 949 500</u>	<u>199 870</u>	<u>5 176 219</u>
 <u>Dépenses</u>					
Personnel	i)	2 975 000		2 644 807	
Missions	ii)	168 000		188 903	
Voyages de tiers	iii)	15 000		4 350	
Conférences	iii)	112 000		96 284	
Impressions	iv)	128 000		90 372	
Autres services contractuels	iv)	71 000		42 097	
Location de locaux		127 000		123 563	
Fournitures		8 000		8 558	
Mobilier et matériel	v)	14 000		51 701	
Autres dépenses	vi)	<u>35 500</u>		<u>8 511</u>	
		3 653 500		3 259 146	
Dépenses communes **		<u>1 296 000</u>	4 949 500	<u>1 306 076</u>	4 565 222
 <u>Résultat</u>					
Excédent de recettes viré au fonds de réserve			<u>---</u>		<u>610 997</u>
			<u>4 949 500</u>		<u>5 176 219</u>

(i) à (vi) : voir les pages 2 et 3 de ces Annexes A

* Y compris la quote-part de l'UPOV dans les recettes communes de l'OMPI, 16 085 francs.

** Détail des dépenses communes
(services rendus par l'OMPI)

	<u>Budget</u>		<u>Comptes</u>	
Personnel	983 000		989 400	
Entretien des locaux	113 000		123 389	
Matériel et fournitures	53 000		67 759	
Communications	115 000		107 941	
Autres dépenses	<u>16 000</u>	<u>1 296 000</u>	<u>17 587</u>	<u>1 306 076</u>

Notes concernant les variations principales entre le budget et les comptes

RECETTES

- i) Contributions :
L'augmentation de 101 941 francs provient de l'adhésion de l'Argentine, de l'Autriche et de l'Uruguay en 1994.
- ii) Publications :
Les recettes dépassent le chiffre prévu au budget de 13 908 francs, les ventes ayant été plus élevées que prévu.
- iii) Recettes diverses :
L'augmentation de 110 870 francs provient principalement des intérêts bancaires et de l'assistance technique des fonds de dépôt plus importants que prévus.

DÉPENSES

- i) Personnel :
Les économies de 330 193 francs sont principalement dues aux éléments suivants : des vacances des postes de la catégorie des services généraux dues aux mouvements du personnel; les augmentations, inférieures aux prévisions budgétaires, des traitements et des traitements pensionnables des fonctionnaires des catégories professionnelle et supérieures; le gel des barèmes de salaire des services généraux à Genève; la réduction, comparé au montant budgété, du montant en francs suisses nécessaire à l'achat de dollars E.-U. (monnaie dans laquelle sont calculées les cotisations à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies pour les fonctionnaires des catégories professionnelle et supérieures).
- ii) Missions :
La différence de 20 903 francs est dû au nombre élevé de missions afin de promouvoir les adhésions à la Convention de l'UPOV et dans le cadre des Groupes de travail techniques.
- iii) Voyages de tiers et conférences :
Les économies de 10 650 francs et 15 716 francs, respectivement, sont principalement dues à l'annulation du symposium prévu à Genève lors de la session du Conseil en 1994 et de la réunion avec les organisations internationales prévue à Genève en 1995 ainsi qu'à la réduction du nombre de jours des sessions du Comité administratif et juridique.
- iv) Impressions et autres services contractuels :
Les économies de 37 628 francs et 28 903 francs, respectivement, sont dues à une réduction des impressions et des traductions.

v) Mobilier et matériel :

La différence de 37 701 francs est dû à l'achat de matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, etc.) plus important que prévu, en particulier le remplacement nécessaire de matériel ancien par des ordinateurs plus puissants.

vi) Autres dépenses :

Les économies de 26 989 francs sont dues à des dépenses moins élevées que prévues.

ANNEXE A.2

Bilan au 31 décembre 1995

<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>	
Liquidités	1 414 570	Créanciers	340 673
		Fonds de dépôt	130 153
Débiteurs	340 213	Fonds de réserve	
		Report du 31 décembre 1993	371 833
		Prélèvements concernant la fabrication du CD-ROM prototype pour le projet de constitution d'une base de données informatisée (document C/27/14, paragraphe 6.ii))	(85 538)
		Excédent de recettes 1994-1995	<u>610 997</u>
		Fonds de roulement	<u>386 665</u>
	<u>1 754 783</u>		<u>1 754 783</u>

ANNEXE A.3

Base pour la détermination des contributions

La détermination de la part contributive de chaque État membre se fait sur la base de l'Article 26 de l'Acte de 1961, tel que révisé en 1972, et de l'Acte de 1978 de la Convention.

Nombre d'unités	x	Nombre d'États*		=	Total des unités	
		<u>1994</u>	<u>1995</u>		<u>1994</u>	<u>1995</u>
5		5	5		25	25
4		-	-		-	-
3		1	1		3	3
2		1	1		2	2
1,5		5	6		7,5	9
1		7	7		7	7
0,5		5	5		2,5	2,5
0,2		-	2		-	0,4
		<u>24</u>	<u>27</u>		<u>47,0</u>	<u>48,9</u>

* Selon la classification indiquée au paragraphe 3 du présent document.

ANNEXE A.4

Détermination des contributions pour l'année 1994

La valeur d'une unité de contribution a été fixée à 49 668 francs par le Conseil de l'UPOV (document C/27/15, paragraphe 28.ii) et annexe VI).

Base de contributions (francs)	Unités	Montant à percevoir par État (francs)	Nombre* d'États	Total (francs)
	5	248 340	5	1 241 700
	4	-	-	-
	3	149 004	1	149 004
2 334 396	2	99 336	1	99 336
	1,5	74 502	5	372 510
	1	49 668	7	347 676
	0,5	24 834	5	124 170
	0,2	-	-	-
			<u>24</u>	<u>2 334 396</u>

Détermination des contributions pour l'année 1995

La valeur d'une unité de contribution a été fixée à 53 641 francs par le Conseil de l'UPOV (document C/27/15, paragraphe 28.ii) et annexe VI). La différence entre le montant des contributions tel qu'il est indiqué dans le compte rendu adopté par le Conseil (annexe VI du document C/27/15) et celui indiqué ci-après est due aux adhésions de l'Argentine, l'Autriche et l'Uruguay.

Base de contributions (francs)	Unités	Montant à percevoir par État (francs)	Nombre* d'États	Total (francs)
	5	268 205	5	1 341 025
	4	-	-	-
	3	160 923	1	160 923
2 623 045	2	107 282	1	107 282
	1,5	80 462	6	482 772
	1	53 641	7	375 487
	0,5	26 820	5	134 100
	0,2	10 728	<u>2</u>	<u>21 456</u>
			<u>27</u>	<u>2 623 045</u>

* Selon la classification indiquée au paragraphe 3 du présent document.

ANNEXE A.5

États membres au 31 décembre 1995

États membres	Unités de contribution	Date d'appartenance UPOV
Afrique du Sud	1	6 novembre 1977
Allemagne	5	10 août 1968
Argentine	0,2	25 décembre 1994
Australie	1	1 mars 1989
Autriche	1,5	14 juillet 1994
Belgique	1,5	5 décembre 1976
Canada	1	4 mars 1991
Danemark	1,5	6 octobre 1968
Espagne	1,5	18 mai 1980
États-Unis d'Amérique	5	8 novembre 1981
Finlande	1	16 avril 1993
France	5	3 octobre 1971
Hongrie	0,5	16 avril 1983
Irlande	1	8 novembre 1981
Israël	0,5	12 décembre 1979
Italie	2	1 juillet 1977
Japon	5	3 septembre 1982
Norvège	1	13 septembre 1993
Nouvelle-Zélande	1	8 novembre 1981
Pays-Bas	3	10 août 1968
Pologne	0,5	11 novembre 1989
République tchèque	0,5	1 janvier 1993
Royaume-Uni	5	10 août 1968
Slovaquie	0,5	1 janvier 1993
Suède	1,5	17 décembre 1971
Suisse	1,5	10 juillet 1977
Uruguay	0,2	13 novembre 1994

27 États membres (dont 24 contributeurs pour l'année 1994 et 27 pour l'année 1995)

Portugal*	-	14 octobre 1995
Ukraine*	-	3 novembre 1995

29 États membres (au 31 décembre 1995)

* contributions payable à partir de janvier 1996.

ANNEXE A.6

Comparaison des recettes et des dépenses
du biennium 1992-1993 et du biennium 1994-1995

	Biennium 1992-1993	Biennium 1994-1995
1. <u>Recettes</u>		
Contributions	4 116 006	4 957 441
Publications	17 105	18 908
Recettes diverses	<u>211 504</u>	<u>199 870</u>
Total des recettes	4 344 615	5 176 219
Prélèvement du fonds de réserve*	-	<u>85 538</u>
Total des recettes et transferts	<u>4 344 615</u>	<u>5 261 757</u>
2. <u>Dépenses</u>		
Personnel	2 644 083	2 644 807
Missions	203 769	188 903
Voyages de tiers	31 735	4 350
Conférences	104 718	96 284
Impressions	82 390	90 372
Autres services contractuels	74 240	42 097
Location de locaux	113 334	123 563
Fournitures	7 334	8 558
Mobilier et matériel	2 073	51 701
Autres dépenses	8 461	8 511
Dépenses communes	<u>1 191 281</u>	<u>1 306 076</u>
Total des dépenses	4 463 418	4 565 222
Dépenses prélevées du fonds de réserve*	-	<u>85 538</u>
Total des dépenses et prélèvements	<u>4 463 418</u>	<u>4 650 760</u>
3. <u>Résultat</u>		
Déficit prélevé du fonds de réserve :	<u>(118 803)</u>	
Excédent viré au fonds de réserve :		<u>610 997</u>
	<u>4 344 615</u>	<u>5 261 757</u>

* Selon la décision du Conseil (paragraphe 6. ii) du document C/27/14), la fabrication du CD-ROM prototype dans le cadre du projet de constitution d'une base de données informatisée centrale est financée par prélèvements du fonds de réserve.

ANNEXE A.7

Comparaison du bilan au 31 décembre 1993
avec le bilan au 31 décembre 1995

	<u>31 décembre 1993</u>	<u>31 décembre 1995</u>
ACTIF		
I. LIQUIDITÉS		
Société de Banque Suisse, comptes courants	515 551	425 059
Confédération suisse, fonds de roulement placement	354 165 222 963	386 665 602 846
II. COMPTES DÉBITEURS		
Contributions à recouvrer	206 999	328 100
Débiteurs divers	14 778	12 113
III. FONDS DE DÉPÔT	<u>92 343</u> <u>1 406 799</u>	<u>-</u> <u>1 754 783</u>
PASSIF		
I. COMPTES CRÉDITEURS ET PROVISIONS		
Créanciers divers	568 316	340 673
II. FONDS DE DÉPÔT	112 485	130 153
III. FONDS DE RÉSERVE	371 833	897 292
IV. FONDS DE ROULEMENT	<u>354 165</u> <u>1 406 799</u>	<u>386 665</u> <u>1 754 783</u>

ANNEXE A.8

Fonds extrabudgétaires

I. Fonds de dépôt, Gouvernement japonais

Solde reporté du biennium précédent	20 142	
Fonds reçus :		
27 octobre 1994	108 126	
20 octobre 1995	108 126	
Intérêts bancaires	<u>2 293</u>	238 687
Dépenses :		
Séminaires sur la Protection des variétés de plantes :		
Beijing, Chine (15-17 septembre 1993)	7 628	
Harbin, Xian et Nanjing, Chine (15-22 septembre 1994)	41 681	
Indonésie, Malaisie, Pakistan et Philippines (29 novembre - 8 décembre 1994)	43 362	
Médan, Indonésie (5-7 décembre 1995)	<u>94 208</u>	
	186 879	
Frais administratifs (13% sur ces dépenses)	<u>24 294</u>	(211 173)
Fonds disponibles au 31 décembre 1995		<u>27 514</u>

II. Fonds de dépôt JPO, Gouvernement japonais

Fonds reçus, 28 juin 1995		139 730
Dépenses (traitements, indemnités, primes d'assurances, frais de voyages, réserve pour frais de cessation de service, etc.)	64 090	
Frais administratifs (12% sur ces dépenses)	<u>7 691</u>	(71 781)
Fonds disponibles au 31 décembre 1995		<u>67 949</u>

III. Fonds de dépôt, ODA (Overseas Development Administration), Royaume-Uni

Fonds reçus, 10 mai 1995		65 622
Dépenses (séminaire pour les obtenteurs, Prétoria, Afrique du Sud, 3-5 mai 1995)	27 374	
Frais administratifs (13% sur ces dépenses)	<u>3 558</u>	<u>(30 932)</u>
Fonds disponibles au 31 décembre 1995		<u>34 690</u>

ANNEXE A.9

TABLEAU COMPARATIF/1

RELEVÉ DES RECETTES ET DES DÉPENSES
ET ÉVOLUTION DES FONDS DE RÉSERVES ET DES FONDS DE ROULEMENT (Tableau I)
pour la période se terminant le 31 décembre 1995
(Exprimé en milliers de francs suisses)

<u>Rubrique</u>	<u>Fonds d'administration générale (et fonds associés)</u>	
	<u>Total</u>	
	<u>Période</u> 1994-1995	<u>Période</u> 1992-1993
RECETTES		
Contributions	4 957	4 116
Autres/divers recettes		
Recettes d'exploitation	54	42
Fonds reçus selon accords inter-organisations	16	14
Intérêts bancaires	141	167
Autres/divers	8	5
TOTAL DES RECETTES	5 176	4 344
DÉPENSES	4 565	4 463
TOTAL DES DÉPENSES	4 565	4 463
EXCÉDENT DES RECETTES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES	611	(119)
Transferts aux réserves	611	-
Transferts des réserves	(86)	(119)
Transferts au fonds de roulement	33	4
Réserves et fonds de roulement en début d'exercice	726	841
SOLDES DES RÉSERVES ET FONDS DE ROULEMENT EN FIN D'EXERCICE	1 284	726

ANNEXE A.10

TABLEAU COMPARATIF/2

RELEVÉ DES ACTIFS, PASSIFS, RÉSERVES ET FONDS DE ROULEMENT (Tableau II)
le 31 décembre 1995
(Exprimé en milliers de francs suisses)

<u>Rubrique</u>	<u>Fonds d'administration générale</u> <u>(et fonds associés)</u>	
	<u>Total</u>	
	<u>Période</u>	<u>Période</u>
	1994-1995	1992-1993
ACTIFS		
Liquidités et dépôts à terme	1 415	1 093
Comptes débiteurs		
Contributions à recevoir des États membres	328	207
Soldes des fonds inter-organisations	-	92
Autres	12	15
TOTAL DES ACTIFS	1 755	1 407
PASSIFS		
Contributions reçues d'avance	27	4
Engagements non réglés	30	14
Comptes créanciers		
Soldes des fonds inter-organisations	394	662
Autres	18	1
Autres fonds et comptes spéciaux	2	-
TOTAL DES PASSIFS	471	681
RÉSERVES ET FONDS DE ROULEMENT		
Réserves en fin de période	897	372
Fonds de roulement en fin de période	387	354
TOTAL DES RÉSERVES ET FONDS DE ROULEMENT	1 284	726
TOTAL DES PASSIFS, RÉSERVES ET FONDS DE ROULEMENT	1 755	1 407

ANNEXE A.11

TABLEAU COMPARATIF/3

ÉVOLUTION DES MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE (Tableau III)
le 31 décembre 1995
(Exprimé en milliers de francs suisses)

	Période 1994-1995	Période 1992-1993
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE PROVENANT D'ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent net (déficit) des recettes par rapport aux dépenses	611	(119)
(Augmentation) diminution des contributions à recevoir	(121)	251
(Augmentation) diminution d'autres comptes débiteurs	3	15
Augmentation (diminution) des contributions ou paiements reçus d'avance	23	(41)
Augmentation (diminution) d'engagements non réglés	17	(56)
Augmentation (diminution) des comptes créanciers	17	(26)
moins : Intérêts financiers perçus	(141)	(167)
plus : Frais financiers	1	1
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT D'ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	410	(142)
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE PROVENANT DE PLACEMENTS ET FINANCEMENTS		
(Augmentation) diminution du solde débiteur à recevoir d'inter-fonds*	92	311
(Augmentation) diminution du solde créditeur d'inter-fonds*	(269)	(338)
(Augmentation) diminution des soldes sur les fonds et comptes spéciaux	35	4
moins : Intérêts financiers perçus	141	167
plus : Frais financiers	(1)	(1)
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DE PLACEMENTS ET FINANCEMENTS	(2)	143
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE PROVENANT D'AUTRES SOURCES		
Transferts des réserves	(86)	-
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT D'AUTRES SOURCES	(86)	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE EN LIQUIDITÉS ET DÉPÔTS A TERME	322	1
LIQUIDITÉS ET DÉPÔTS A TERME EN DÉBUT D'EXERCICE	1 093	1 092
LIQUIDITÉS ET DÉPÔTS A TERME EN FIN D'EXERCICE	1 415	1 093

[L'Annex B suit]

* Entre les diverses entités comptables (notamment l'OMPI et les fonds de dépôt).

C/30/4
ANNEXE B

[Fin des Annexes et du document]